



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée général et technologique

Section européenne

(Section Européenne ou de Langue Orientale)

Référentiel des programmes de
Discipline non linguistique (DNL)

DNL
MANAGEMENT
ÉCONOMIE
GESTION

PRINCIPES COMMUNS À TOUTES LES DNL

L'apprentissage d'une discipline non linguistique en langue vivante étrangère contribue, dans la formation intellectuelle des élèves, à diversifier les approches cognitives et didactiques. La section européenne (SELO) ou le dispositif de discipline non linguistique (DNL) permettent d'accroître le temps d'exposition à la langue étrangère ainsi que d'acquérir des connaissances, des compétences et une culture supplémentaires dans la discipline concernée.

Toute discipline a vocation à être enseignée en langue étrangère ; mais quelle que soit la discipline, rappelons ici quelques principes à respecter pour répondre à ces objectifs :

- **Le cours de DNL se déroule intégralement en langue cible** ; il convient d'éviter au maximum le recours au français et à la traduction systématique pour privilégier le bain linguistique et le développement de stratégies de compréhension et d'expression.
- Le professeur de DNL, qui dispose des compétences qu'atteste la certification complémentaire, s'assure d'**ancrer culturellement les parties du programme traitées en DNL** dans l'aire linguistique concernée : ainsi les thématiques retenues dans le présent document trouveront-elles bénéfice à être illustrées par des exemples ou des démarches issues des pays où la langue étrangère est parlée.
- Dans le cadre du cours de DNL, il convient d'**entraîner les élèves aux cinq activités langagières** : en expression comme en compréhension, à l'écrit, à l'oral et en interaction, les contenus traités en DNL viennent développer les capacités langagières décrites dans le CECRL qui, à leur tour, permettent un accès de plus en plus fin à la réflexion conduite.
- **Le cours de DNL trouve son prolongement dans des actions adossées à l'axe international du projet d'établissement** : mobilités réelles ou virtuelles, actions ponctuelles ou de longue haleine alimenteront et élargiront la réflexion sur les sujets traités dans le cadre du cours.

Soulignons enfin la nécessité d'un **travail concerté entre le professeur de DNL et le professeur de LVE** afin d'assurer la plus grande continuité possible entre le cours de LVE et le cours de DNL.

Principes généraux

Le programme s'inscrit dans le cadre des intentions majeures et des lignes directrices des programmes de management en classe de première et de management, sciences de gestion et numérique en classe de terminale. Il **s'appuie sur les capacités attendues** définies dans ces programmes. Ces capacités sont exprimées en préambule de chaque thème des programmes.

« La démarche pédagogique vise à mettre les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique le plus possible en langue étrangère, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend. La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis d'une part, d'enrichir les connaissances d'autre part. »

Annexe 1 au Programmes de langues BOEN spécial du 22 janvier 2019

Management – classe de première STMG

Comment appréhender la diversité des organisations ?

Finalités - Buts - Intérêts individuels / collectifs. Biens et services : marchands, non marchands. Secteur privé - Secteur public - Partenariats public-privé. Financement privé - Financement public. Secteur d'activité. Entreprises privées. Organisations et entreprises publiques - Participation de l'État dans des entreprises dans des marchés concurrentiels. Organisations de la société civile : associations, ONG, syndicats, fondations

Comment le management permet-il de répondre aux changements de l'environnement ?

L'organisation comme système complexe. Parties prenantes. Régulation managériale. Transformations numériques. Mutations écologiques. Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Quelles options stratégiques pour les entreprises ?

Domaine d'activité stratégique. Stratégie globale et stratégie de domaine. Spécialisation, diversification. Avantage concurrentiel. Domination par les coûts. Différenciation. Chaîne de valeur : externalisation, intégration. Modalités de développement : croissance interne, croissance externe, partenariats, internationalisation. Numérisation de l'économie. Transparence et secret.

Management, sciences de gestion et numérique – classe de terminale STMG

Comment assurer un fonctionnement cohérent des organisations ?

Organisation du travail souple / rigide : flexibilité, réactivité, polyvalence, enrichissement des tâches. Définition des postes de travail, répartition des tâches, spécialisation. Mécanismes de coordination du travail.

Comment fédérer les acteurs de l'organisation ?

Intérêts et attentes divergents et convergents des acteurs internes. Culture de l'organisation. Style de direction. Facteurs de motivation : facteurs internes et externes. Dispositions favorisant la motivation et l'implication dans le travail. Qualité de vie au travail.

Les organisations peuvent-elles s'affranchir des questions de société ?

Éthique : définition et origine. Déontologie. Éthique dans les affaires. Éthique dans les organisations non gouvernementales, organisations gouvernementales et territoriales. Lutte contre les discriminations dans les relations de travail, égalité hommes-femmes.